

FINANCER LA
VIEILLESSE SANS
SACRIFIER LA
JEUNESSE
L'ÉQUATION
BUDGÉTAIRE
IMPOSSIBLE



***FINANCER LA VIEILLESSE SANS
SACRIFIER LA JEUNESSE
L'ÉQUATION
BUDGÉTAIRE IMPOSSIBLE ?***

PAR MATTHIEU SAINTON
ASSOCIÉ CHEZ EUROGROUP CONSULTING

FABIEN CRAMARD
MANAGER CHEZ EUROGROUP CONSULTING



PARTIE 1 DECRYPTAGE

Chaque automne, même rituel. De longues semaines de débats budgétaires, des milliers d'amendements, des nuits blanches à l'Assemblée et l'adoption finale par le recours à l'article 49.3. Le vote du budget de l'État est un moment central de la vie démocratique, cristallisant les tensions entre choix collectifs et priorités nationales.

Derrière l'intensité des débats, une autre question commence à émerger : vers quelle génération la dépense publique concentre-t-elle son effort ? C'est le sens de la déclaration de François Villeroy de Galhau, le 10 janvier dernier, alors qu'il était encore gouverneur de la Banque de France. Selon lui, la dépense publique privilégie les seniors - plus de 65 ans - en leur consacrant 1 euro sur deux dépensés.

Quelle réalité recouvre cette déclaration ?

Privilégions-nous réellement les plus de 65 ans aux très jeunes dans la construction du budget ?

Quelles en seront les conséquences pour l'avenir si tel est le cas ?

« UNE PERSONNE DE PLUS DE 65 ANS OU PLUS BÉNÉFICIE DE 42 207,64 EUROS DE DÉPENSES PUBLIQUES ET UNE PERSONNE ÂGÉE DE 25 À 49 ANS DE 15 026,83 EUROS »

DÉPENSES PUBLIQUES, BUDGET DE L'ÉTAT : DE QUOI PARLE-T-ON EXACTEMENT ?

Les dépenses publiques correspondent aux dépenses effectuées par l'État, les administrations de Sécurité sociale, les collectivités territoriales. L'ensemble de ces dépenses représentent 1 670 milliards d'euros, dont la plus grande part est portée par les administrations de Sécurité sociale : 887 milliards d'euros pour la Sécurité sociale, 467 milliards d'euros pour les administrations centrales publiques (l'État et les services déconcentrés) et 316 milliards d'euros pour les administrations publiques locales. Cette distinction est essentielle car les champs de compétences de ces entités sont différents et donc leurs orientations vis-à-vis de chaque génération ont un réel impact.

En moyenne, chaque Français bénéficie de 24 185,37 euros de budget public dont plus de 50 % sont issus du budget de la Protection sociale (soit 12 843,25 euros),

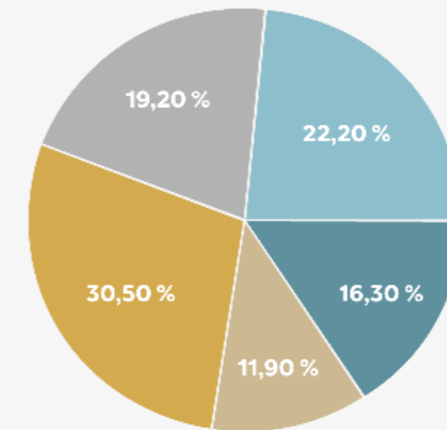
28 % relèvent du budget de l'État (6 770,07 euros) et 19 % du budget des collectivités territoriales (4 572,05 euros).

FLÉCHAGE DES DÉPENSES PUBLIQUES PAR TRANCHES DE POPULATIONS

La structure démographique française demeure relativement équilibrée même si le vieillissement engagé est appelé à s'accroître.

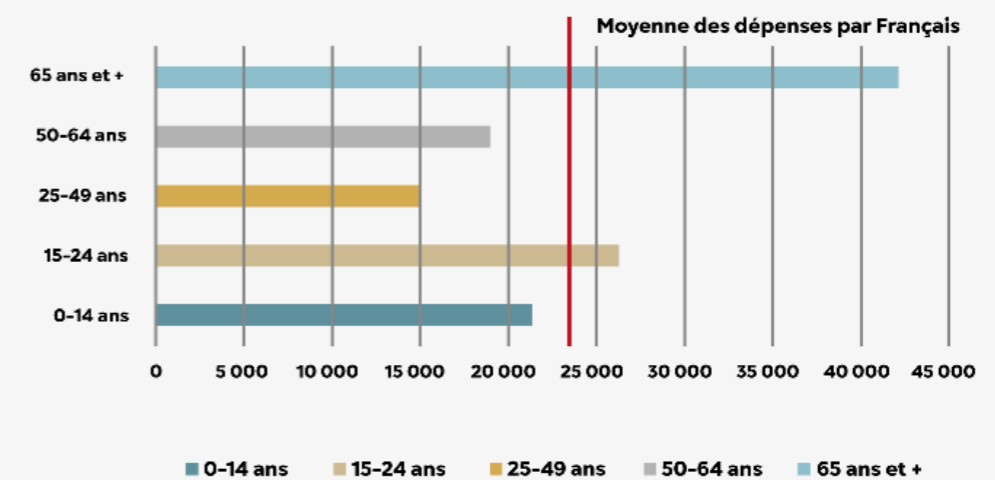
En répartissant les dépenses publiques par grands postes - « vieillesse », « santé », « activités économiques » - nous pouvons évaluer des « paniers moyens » par génération. Les répartitions budgétaires marquent alors des écarts significatifs selon la classe d'âge. Ainsi, une personne de plus de 65 ans bénéficie de 42 207,64 euros de dépenses publiques et une personne âgée de 25 à 49 ans de 15 026,83 euros seulement.

Part de chaque tranche d'âge dans la population française



Âge	0-14	15-24	25-49	50-64	65 et +
Population	11 230 000	8 240 000	21 000 000	13 240 000	15 340 000
% de la population	16,30	11,90	30,50	19,20	22,20

Dépenses publiques par Français



« LA RETRAITE CONSTITUE UN ÉLÉMENT MAJEUR DE LA DÉPENSE PUBLIQUE. EN EFFET, 23 891,44 EUROS SUR LES 42 207,64 EUROS DÉPENSÉS PAR PERSONNE DE PLUS DE 65 ANS, LE SONT POUR LE CHAMP DE LA RETRAITE »

DEUX CONSTATS S'IMPOSENT

Le premier : les Français de 65 ans et plus sont les principaux bénéficiaires de la dépense publique. Si ce n'est pas 1 euro sur 2 qui est attribué aux personnes de plus de 65 ans comme indiqué par le Gouverneur de la Banque de France (mais plutôt 80 centimes sur 2 euros), le déséquilibre existe bel et bien.

Le second : la classe d'âge des 25-49 ans, qui compte la plus forte part de population active, bénéficie le moins des dépenses publiques.

Ces constats révèlent des réalités criantes :

- C'est bien le travail qui finance les dépenses de l'Etat, dans une logique de solidarité très marquée ;
- Les crédits de lutte contre l'exclusion et le chômage concernent principalement les populations de moins de 25 ans et de plus de 50 ans. Ce qui explique en partie le fait que les 25-49 ans bénéficient d'une moindre part des dépenses publiques ;
- Enfin, il est clair que la retraite constitue un élément majeur de la dépense publique. En effet, 23 891,44 euros sur les 42 207,64 euros dépensés par personne de plus de 65 ans, le sont pour le champ de la retraite.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PUBLIQUES PAR ADMINISTRATIONS ET TRANCHES DE POPULATIONS

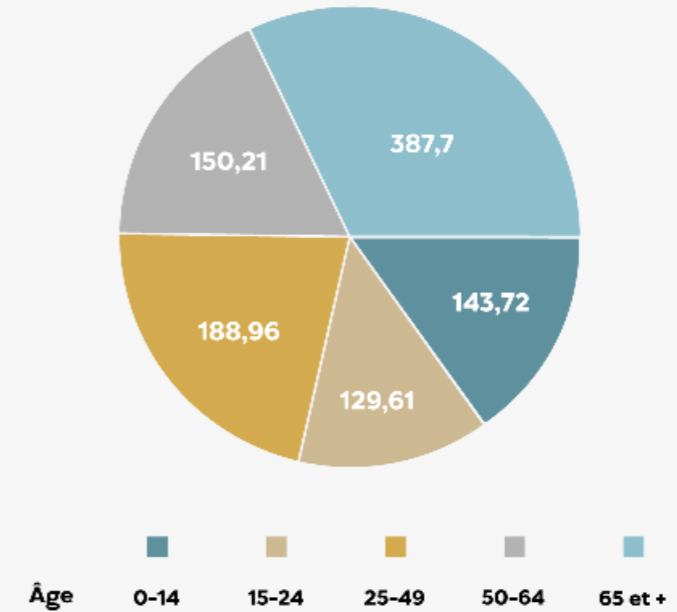
Les acteurs de la dépense publique investissent de façon très différenciée.

Si au niveau national un euro sur deux est pris en charge par la protection sociale, des différences marquées font jour selon les générations.

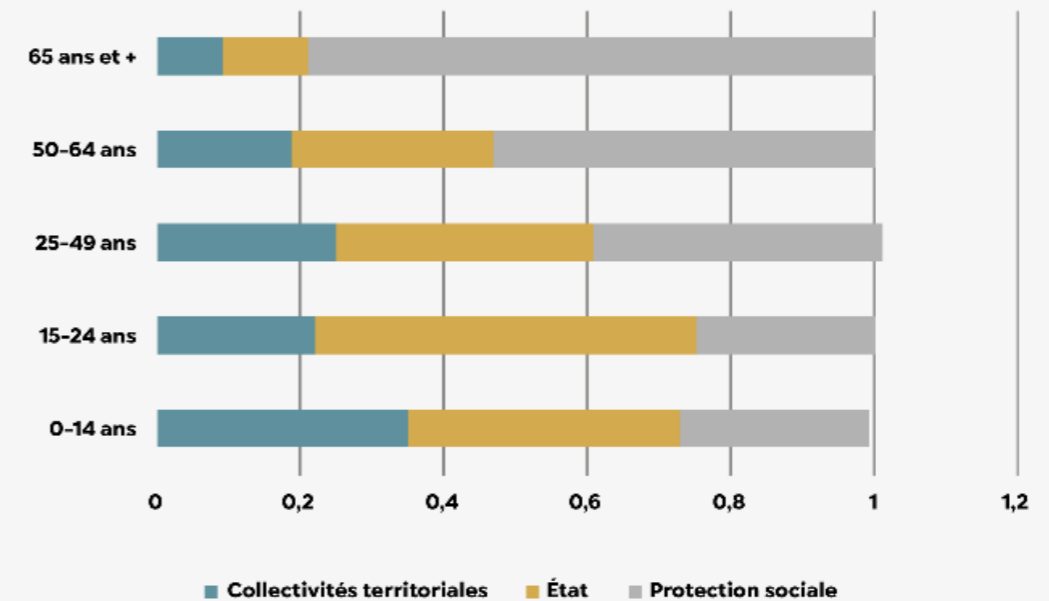
On note notamment que :

- Les collectivités territoriales jouent un rôle prépondérant pour les plus jeunes générations ;
- L'Etat répartit ses dépenses de façon assez homogène sur l'ensemble des générations à l'exception des plus de 65 ans ;
- Pour les collectivités, comme pour l'Etat, le financement de l'éducation représente une part importante des dépenses allouées ;
- La protection sociale augmente sa dépense au fur et à mesure de l'avancée en âge.

Répartition de 1 000 € de dépenses publiques par classe d'âge

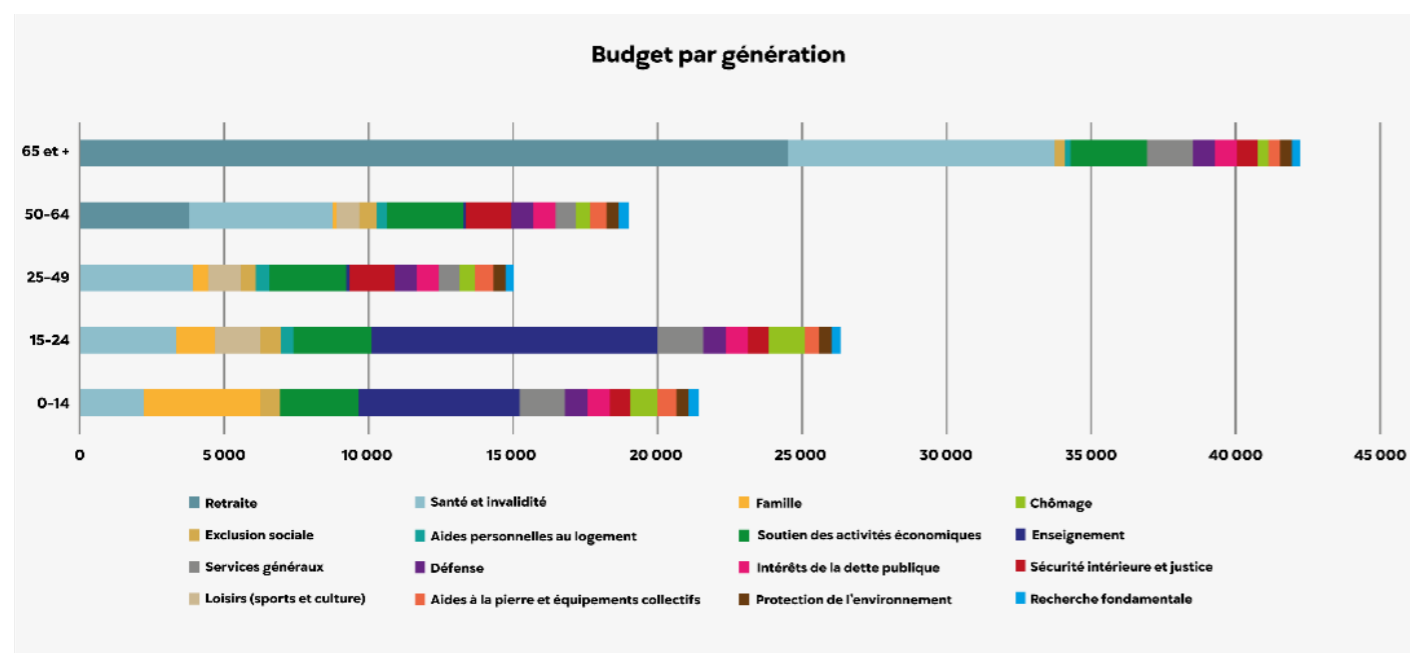


Pour 1 € de dépense, qui finance quoi en fonction des générations ?



« L'ÉPARGNE DES FRANÇAIS EST DONC ÉGALEMENT UN ENJEU DE FINANCES PUBLIQUES, QUAND IL APPARAÎT QUE L'ÉTAT NE PEUT PAS CREUSER SA DETTE INDÉFINIMENT ET NE PEUT VRAISEMBLABLEMENT PLUS GÉRER UN TEL DÉSÉQUILIBRE GÉNÉRATIONNEL »

QUI CONSOMME QUOI EN MATIÈRE DE DÉPENSES PUBLIQUES ?



PARTIE 2 RÉFLEXIONS POUR L'AVENIR

Une fois dressé ce tableau, comment penser l'avenir et l'évolution des dépenses publiques pour répondre à ses grands défis ?

1. Ce déséquilibre d'orientation des dépenses publiques entre les plus de 65 ans et les autres générations souligne la nécessité d'une réflexion sur un modèle renouvelé de Protection sociale. L'ampleur des dépenses orientées vers les plus de 65 ans résulte d'un système de solidarité construit à une époque où l'espérance de vie des femmes et des hommes était de vingt ans inférieure à celle d'aujourd'hui. Ce ne sont pas des réformes paramétriques qui vont permettre de corriger ces inégalités, mais bien une refondation complète du modèle de financement du premier poste de dépense qui est à envisager.

2. L'orientation des dépenses vers les plus de 65 ans est encore plus marquante au regard du vieillissement de la population. Les nombreux rapports (rapport Dominique Libault notamment) montrent logiquement des besoins de financement croissants pour répondre à cet enjeu sociétal majeur. Il est donc nécessaire de favoriser le bien-vieillir. En effet, le deuxième poste de dépense pour les plus de 65 ans correspond aux dépenses de santé. Il s'agit donc de vieillir en forme et donc de vivre plus longtemps en meilleure santé. Le virage de la prévention et l'adaptation de nos modes de vie représentent des enjeux de santé publique mais également de finances publiques.

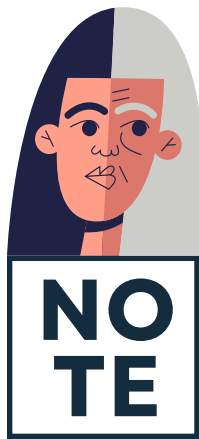
3. Dans un contexte de compétitivité économique, comment continuer à investir sur les jeunes générations ? En effet, cette analyse de l'orientation des dépenses publiques nous amène à un paradoxe : notre système de financement de la Protection sociale est lié au travail

(et à la productivité), or, nous avons potentiellement de moins en moins de bras. Comment arriver à investir pour que ces bras soient plus actifs et plus productifs pour limiter l'impasse du financement ? Une vraie orientation des dépenses publiques sur l'éducation et la recherche fondamentales sont des questions majeures pour sauvegarder tout notre modèle de Protection sociale et nos équilibres de dépenses publiques. Comment expliquer que ce sont des missions souvent mises en péril dans les discussions budgétaires ? Ne devrait-on pas décréter un gel des dépenses pour faire en sorte que chaque « jeune » (ils sont de facto de moins en moins nombreux) puisse bénéficier de plus d'investissement en sa faveur ? Ceci ne coûterait pas plus cher en dépenses publiques mais la « dépense par tête » serait favorable à l'investissement sur l'avenir.

4. Enfin cette question des financements publics doit probablement être liée à l'épargne des Français. Supérieure à 6 milliards d'euros, cette épargne est détenue à plus de 60 % par les plus de 50 ans (source INSEE).

Comment orienter cette épargne sur le financement des prises en charge (et donc diminuer les dépenses vers les plus de 65 ans) ? Comment orienter cette épargne vers l'investissement pour les jeunes générations ?

L'épargne des Français est donc également un enjeu de finances publiques, quand il apparaît que l'Etat ne peut pas creuser sa dette indéfiniment et ne peut vraisemblablement plus gérer un tel déséquilibre générationnel. ■



CRAPS
LE THINK TANK DE LA PROTECTION SOCIALE

**EURO
GROUP
CONSULTING**